



Consultation publique sur le Message 2021-2024 de la Confédération

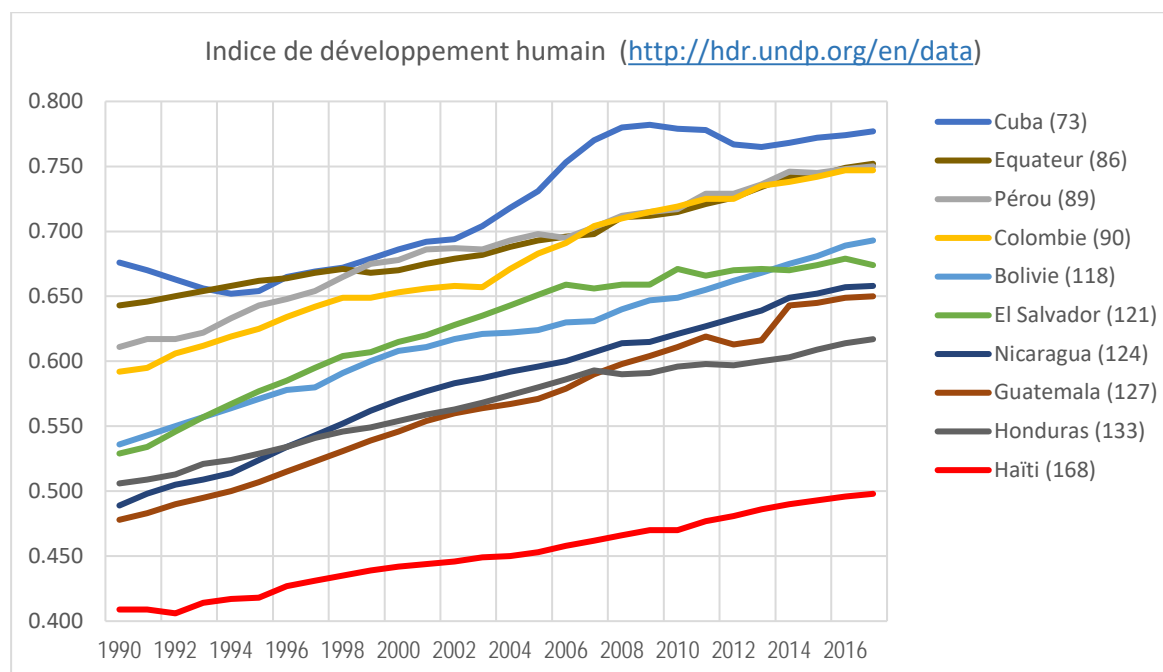
Position de la Plate-Forme Haïti de Suisse (PFHS) et de ses organisations membres

2 Juillet 2019

La Plate-Forme Haïti de Suisse (PFHS) estime que le retrait de la coopération bilatérale au développement hors d'Haïti, telle que proposée dans le cadre de la focalisation géographique décrite dans le « Rapport explicatif sur la coopération internationale 2021-2024 »¹, ne répond ni aux besoins de la population haïtienne, ni aux intérêts de la Suisse, ni aux avantages comparatifs de sa coopération internationale.

Les organisations de la société civile réunies au sein de la PFHS sollicitent de la Suisse qu'elle continue son programme actuel de la DDC, construit à partir 2011 et pleinement aligné sur les critères énumérés dans le rapport du Conseil fédéral. Ce programme, basé notamment sur les expériences d'organisations suisses présentes en Haïti depuis les années 1950, soutient le renforcement de la société civile, de l'Etat haïtien et du secteur privé dans l'essor d'une gouvernance forte, en faveur d'un développement inclusif et équitable. Pour que cet appui soit efficace, des ressources financières substantielles et une présence locale appropriée doivent être assurées à long terme par la Suisse.

Contrairement aux autres pays d'Amérique latine dans lesquels la Coopération bilatérale au développement est présente jusqu'à maintenant, Haïti n'est pas un « pays à revenu moyen » (MIC), mais bien le seul « pays le moins avancé » -PMA de la région et un Etat fragile, avec un Indice de développement humain de 0.498, ce qui le place en 168^{ème} place sur 189 pays et dernier pour la région d'Amérique latine et Caraïbes (<http://hdr.undp.org/en/2018-update>) .



¹ Voir le tableau 1, page 22 «Pays prioritaires de la coopération bilatérale au développement (DFAE et DEFR, 2 mai 2019)

Besoins des populations : La politique suisse en Haïti contribue à poser les bases pour l'amélioration de la démocratie et de l'Etat de droit, pour un développement inclusif et le renforcement de la résilience face aux crises. Le programme de la Suisse accompagne les institutions et les organisations haïtiennes à résoudre progressivement trois aspects de vulnérabilité :

- Un gouvernement aux prises avec les difficultés d'assurer les services de base à sa population ;
- Des politiques de développement à moyen terme régulièrement entravées par des catastrophes naturelles ou des événements climatiques majeurs ;
- Un contexte marqué par de graves atteintes aux droits humains, la corruption et l'impunité juridique.

Intérêts de la Suisse : Le programme de la coopération au développement de la Suisse mis en place ces dernières années en Haïti pour une bonne gouvernance locale sert clairement l'intérêt de la Suisse. Grâce à un travail continu sur le terrain, la Suisse a acquis une excellente réputation en tant que partenaire compétent et fiable, qui soutient de manière désintéressée et efficace les personnes, organisations et institutions pour un développement inclusif et équitable. Le prestige dont jouit la Suisse auprès des partenaires haïtiens s'étend également au sein de la communauté internationale ; il serait définitivement et irrémédiablement perdu si elle se retirait. De plus, les expériences validées en Haïti apportent des enseignements pertinents à la Coopération suisse pour ses interventions dans d'autres contextes fragiles.

Avantages comparatifs : De par sa stratégie de « mettre les acteurs locaux et nationaux au centre du développement », basée notamment sur la tradition helvétique de démocratie et citoyenneté, la politique suisse se démarque clairement d'autres acteurs en Haïti, dont les approches sont dominées par leurs propres intérêts. Avec son Ambassade intégrée (Aide humanitaire et Coopération au développement), la Suisse s'est dotée des outils nécessaires pour atteindre ses objectifs, notamment celui de renforcer la capacité de l'Etat haïtien d'assurer l'amélioration des conditions de vie de sa population.

L'adoption en Haïti de l'approche dite du « nexus », qui articule le développement participatif avec la réponse aux urgences et la gestion des conflits, est primordiale en Haïti car elle favorise d'une part la solution de problèmes structurels quant au renforcement des acteurs haïtiens ; d'autre part, elle permet de répondre de manière pertinente aux conséquences des crises récurrentes, et le tout par le biais d'approches sensibles aux conflits. Cette application de l'approche en Haïti a été citée comme exemple positif par l'évaluation indépendante sur la mise en œuvre du « nexus » par la DDC (juin 2019).

Ainsi, la Coopération suisse en Haïti a actuellement mis sur pied un important programme pour le développement d'une nation résiliente aux crises tant environnementales et sociales que politiques et économiques. Cette coopération, reconnue par tous les acteurs en Haïti, représente un accompagnement effectif aux efforts haïtiens en vue d'atteindre les Objectifs de développement durable en Haïti. Elle doit continuer de s'attaquer à l'extrême pauvreté, en appuyant notamment :

- L'Etat de droit, la gouvernance locale inclusive et transparente, et le renforcement des capacités de la société civile pour une réelle participation citoyenne.
- La formation professionnelle et la création d'emplois, pour un développement économique inclusif.
- La restauration environnementale et la résilience des infrastructures productives pour atténuer les effets des catastrophes naturelles.

Dans ce contexte, le retrait de la coopération au développement hors d'Haïti nous semble un abandon d'expertise validée et de support dont le pays a un réel besoin, ainsi qu'un mauvais signal politique de la Suisse. Le retrait de la DDC d'Haïti, justifié par des intérêts de politique économique et migratoire de la Suisse, met en danger la confiance placée sur la Suisse en tant qu'acteur crédible sur le plan international, confiance acquise grâce à un engagement à long terme et des relations solidaires avec d'autres pays.